

Le CESE a voté son avis "La bonne gestion des sols agricoles: un enjeu de société"

Date

Publié le 13/05/2015

Description

Le sol abrite la part la plus importante de la biodiversité et rend des services écosystémiques primordiaux pour l'équilibre de la planète. Socle de la vie végétale, il fournit à l'Homme nourriture et énergie à travers la biomasse et lui procure des matériaux de construction, des matières premières ou encore des molécules à vocation médicale. Son bon fonctionnement assure écoulement et régulation des eaux et évite notamment certaines catastrophes naturelles telles que l'érosion et les inondations.

Alors que 2015 est l'année internationale des sols et que la FAO a proclamé le 5 décembre « Journée mondiale des sols », le sol demeure largement méconnu. Malgré toutes ses propriétés, il n'est pas juridiquement protégé pour lui-même. Pourtant, de l'érosion à l'artificialisation, en passant par les pollutions de diverses origines, le sol est soumis à de multiples menaces.

La préservation de la vocation nourricière des sols agricoles métropolitains et ultramarins, le maintien de leur qualité agronomique et la sauvegarde de leur bon fonctionnement apparaissent comme autant d'enjeux primordiaux pour notre société, auxquels les préconisations du CESE s'attachent à répondre.

L'avis « la bonne gestion des sols agricoles : un enjeu de société », a été présenté le 13 mai par ses rapporteuses Mmes Agnès Courtoux (groupe CFTC) et Cécile Claveirole (personnalité associée), en présence du président de la section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation M. Joseph Giroud. Il a ensuite été soumis au vote de l'assemblée plénière du Conseil économique, social et environnemental (CESE) en présence du ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, M. Stéphane Le Foll et adopté avec 158 votes pour, 0 contre et 1 abstention.

Le CESE se félicite, par ailleurs, de la création d'un club parlementaire dédié aux sols agricoles à l'Assemblée nationale, dont Martine Laplante, conseillère du CESE, a été désignée secrétaire.

Fichier joint

[Télécharger](#)

© - copyright CESE - Juin 2024